

notre bulletin

JOURNAL BI-MENSUEL

publié par les Usines L. MARBOT & C^{ie}, S. A., Neuvic-sur-l'Isle (Dordogne)

Sans zépit,
LUTTONS
contre la
négligence

D'une année à l'autre

Le jeudi 27 décembre à 17 heures 30, le travail s'arrêtait marquant la fin d'une année bien remplie.

Après sa courte allocution, dans tous les ateliers, les tables dressées sur lesquelles bouteilles de vin blanc s'alignaient au

lares, le trajet parut court, tant il fut agrémenté de chants qui laissaient un sillage agréable derrière les gros véhicules.



Une vue d'ensemble du grand ball à la réunion de fin d'année

L'enthousiasme et même l'optimisme se lisaient sur les visages, et ce reflet s'accroissait encore lorsque M. Levasseur, dans les ateliers du 400, s'adressa à tout le personnel réuni là, dans une allocution dont nous reproduisons l'essentiel.

« Réunis ce soir, nous terminons ensemble une année de travail qui nous a donné, il faut bien le dire, des éléments de satisfaction.

« Le travail régulier de tous nos ateliers malgré le chômage qui a pesé sur notre industrie en a été le principal.

« Vous connaissez les raisons du marasme subi par notre profession et chacun pourra lire les différents articles publiés dans « Notre Bulletin » ; il n'est donc pas nécessaire de s'étendre sur ce point, mais cependant, il est important de souligner ici que s'il a été possible d'exploiter au maximum les possibilités de production qui nous étaient offertes, c'est grâce au travail acharné des cadres et des agents de maîtrise, qui durant ces douze derniers mois ont tout mis en œuvre pour assurer une marche régulière de tous nos ateliers, surmontant avec succès les nombreuses difficultés rencontrées.

« Devant vous ce soir, je les en remercie.

« Mais cette grande activité des cadres et de la maîtrise n'aurait pas donné les heureux résultats que nous avons connus si vous-mêmes, chers amis, n'aviez pas fait aussi de grands et louables efforts pour vous adapter rapidement aux fabrications nouvelles et diverses, et produire des articles de qualité.

« Vous avez fait preuve d'une grande conscience professionnelle. Je vous en félicite, et vous remercie vivement de la volonté, de l'efficacité que vous avez apportée dans votre tâche de tous les jours.

« Nous trouvons un autre sujet de satisfaction dans la constatation réconfortante que nous faisons, et quoi qu'on ait pu en dire, du bon climat social de notre Maison ; celui-ci est fait de la confiance chaque jour plus grande qui s'établit entre tous les membres de l'Entreprise. Nous nous en réjouissons.

« La situation devant laquelle notre industrie est encore placée aujourd'hui est extrêmement difficile ; le travail demeure incertain, mais si nous voulons continuer à travailler ensemble comme nous l'avons fait, nous viendrons à bout des difficultés qui se dressent sur notre chemin, et nous pourrons par notre travail maintenir et développer nos conditions d'existence.

Puis M. Levasseur adressa à tous ses souhaits pour la nouvelle année.

milieu des plats copieux de gâteaux, attendaient grands et petits, tandis que les haut-parleurs diffusaient de beaux morceaux de musique ; on trinqua dans la joie et la camaraderie, pleins de bonnes résolutions pour l'avenir. A leur tour, les contremaîtres exprimèrent leurs bons souhaits et les cars emportèrent leurs usagers en liesse ; d'après les dires de témoins occu-

Voici la Saint-Sylvestre et, comme chaque année, la grande salle de la cantine est transformée en somptueux dancing. A l'heure où jadis, les jeunes gens et les jeunes filles travestis parcouraient routes et villages au cri de « au gui l'an neuf » les couples dans la frénésie de la danse, entraînés par la subtile et irrésistible musique du jazz

(Suite page 3.)

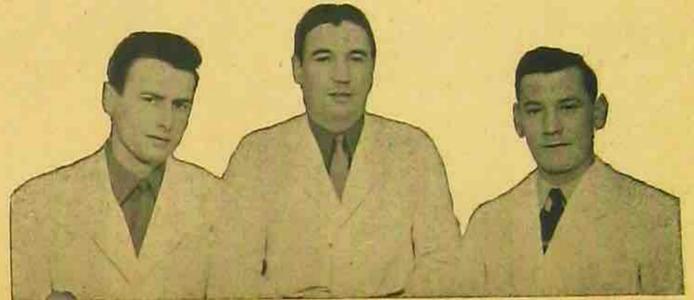
DU NOUVEAU AU 401

Quelques jours avant l'arrêt de fin d'année, une effervescence inaccoutumée régnait dans la manipulation 401.

Le bruit des diverses machines était accru par celui du marteau-piqueur qui venait à bout d'un solide béton en projetant une épaisse poussière de calcaire qui, heureusement, après avoir atteint quelque cinquante centimètres de hauteur, retombait aussitôt et n'incommodait pas les ouvriers d'alentour qui n'avaient pas cessé le travail ; maçons et cordonniers vaquaient à leurs occupations bien différentes sans se rendre compte de cet état de choses. A ce sujet, un bon camarade nous disait ces temps derniers : « Ce qui caractérise notre organisation c'est cette conception d'effectuer d'importants travaux dans les ateliers en pleine

Mais ce qui a été entrepris pour cette réalisation et qui a demandé bien des jours et des nuits de travail, bien des plans retouchés, n'est pas seulement fait pour flatter l'œil. Certes, ce côté n'est point à dédaigner et complète harmonieusement cet autre : faciliter et améliorer le travail qui ne trouvera son plein effet qu'en luttant contre les pertes de temps, les négligences et les laisser-aller.

Que signifieraient, en effet, ces boîtes numérotées, ces casiers à emporte-pièce, cette place qui vous est destinée pour passer librement, si desserrant votre vigilance, sous l'effet de la trépidation votre machine allait frôler celle du voisin et qu'il vous soit nécessaire de faire de longs détours pour aller prendre tel outil ou telle matière, alors que



La nouvelle équipe responsable de cet atelier
De gauche à droite : MM. N. Grell, H. Maze et A. Staub

activité sans que les intéressés s'y arrêtent et de constater la perplexité de certains, le matin en rentrant devant des métamorphoses saisissantes.

Ce fut le cas au 401, le jour du 2 janvier à 7 h. 50. Chacun stationnait quelques instants devant les portes grandes ouvertes et n'en croyait pas ses yeux, se demandant si une main mystérieuse et surhumaine n'avait pas agrandi le local en même temps qu'il s'en dégagait un aspect d'ordre et de propreté tout particulier.

De larges allées, dont celle du milieu carrelée, les machines semblables ensemble et bien alignées le long des traits rouges, les boîtes métalliques à déchets numérotées de blanc, les différents travaux nettement séparés pour éviter de faire des pas inutiles pour se procurer la matière afférente à sa tâche, etc..., en un mot chaque chose à sa place définie clairement. Et ce n'est pas fini ; attendons quelques mois encore, afin que les moindres détails prévus et assemblés mettent leur dernière note ; nous pourrions dire alors : voici le plus bel atelier de l'usine...

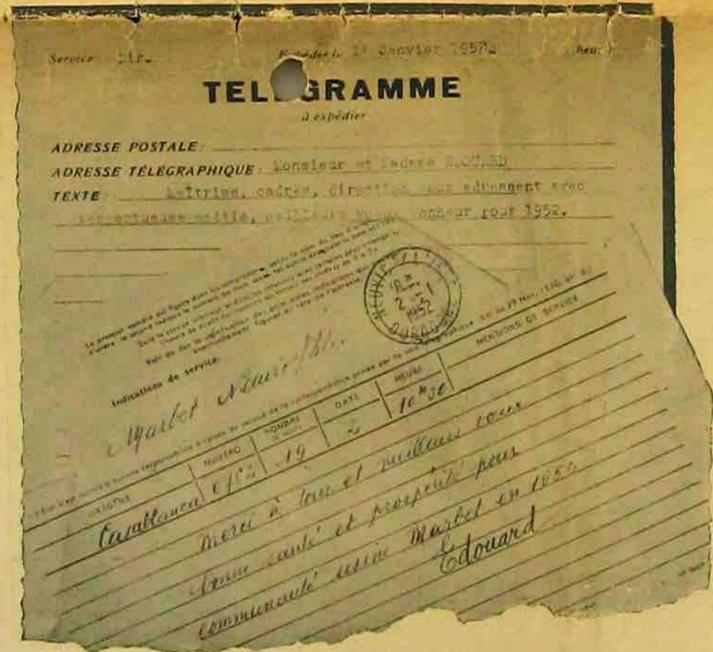
vous disposiez d'un passage bien suffisant ? Et si, par laisser-aller chaque jour, vous remettiez au lendemain de prendre une pince pour remettre votre machine à l'emplacement qui lui était primitivement assigné, songez, par vos allées et venues provoquées par cette négligence, à la perte de temps qui en résulterait.

(Suite page 2.)

Un geste amical

Par une récente lettre, les Etablissements S. Georges & Fils, de Saint-Germain-du-Salembre, ont bien voulu, en nous faisant parvenir leur contribution aux frais d'impression de ce journal, dont nous avons affecté le montant au bénéfice de nos œuvres sociales, nous adresser leurs vœux pour tous les membres de l'Entreprise.

Nous les remercions vivement de cette pensée et de ce geste amical, et à notre tour nous formulons pour ces Messieurs et tout leur personnel nos souhaits les meilleurs de bonheur et de prospérité.



A l'Amicale de la Maîtrise

Les Agents de maîtrise et les Cadres ont tenu leurs dernières assises amicales de l'année le vendredi 28 décembre, dans le nouveau réfectoire.

Cette réunion fut empreinte comme ses précédentes des mêmes sentiments amicaux qui n'ont jamais fait défaut à ces manifestations depuis leur création. On peut dire qu'elle fut marquée d'un certain enthousiasme, en ce dernier jour d'une année féconde, malgré les périodes difficiles traversées, et le sensible pessimisme du début du semestre.

Un programme bien étudié pour les réunions de l'an prochain, ayant pour but d'augmenter les contacts utiles, indispensables même, ou chacun peut formuler les suggestions qu'il juge à

propos, souvent profitables à tous a été mis au point et retenu à l'unanimité.

De nombreux conférenciers, et pour des sujets divers ayant tous trait cependant à l'aspect humain du travail, se sont inscrits pour les séances du prochain semestre qui se tiendront désormais avec une périodicité régulière, et qui seront agrémentées par des causeries diverses avec commentaires.

Ainsi, les Agents de maîtrise et les Cadres, s'efforçant d'élargir leur savoir par des séances de travail de ce genre, trouveront les moyens d'atteindre plus facilement le but qu'ils se sont assignés, c'est-à-dire de rendre plus agréable la tâche de ceux dont ils coordonnent l'action, et dans un climat sans cesse amélioré.



Élégance
et simplicité

Derby coupe spéciale, empeigne unie, longs quartiers qu'harmonise un boarcelet large et plat entre deux coutures,

trépointe crantée, forte semelle crêpe, il est la simplicité même, mais combien élégant et confortable. Jugez-en.

Des nouvelles de nos militaires

D'Alger, Thomas Lachaise, dit : « J'ai le plaisir de vous remercier de votre aimable lettre et du précieux mandat. C'est aussi avec beaucoup de satisfaction que je reçois régulièrement « Notre Bulletin » qui me maintient en relations avec tous mes camarades. Avec mes souhaits de bonne année, veuillez agréer, etc... »

De Saint-Astier, Robert Mazière remercie de la même façon et regrette de n'avoir pu toucher M. Levasseur au cours d'une récente permission.

Du même endroit, Robert Delugin exprime des remerciements analogues et présente ses bons vœux de nouvel an à M. Levasseur.

De Constantine, Claude Dubos dit que le mandat lui a permis d'agréablement son réveillon.

Il se félicite de sa visite à la succursale où il a été l'objet d'un chaleureux accueil du gérant.

Il nous prie de transmettre par l'intermédiaire du journal ses meilleurs vœux à tout le personnel en général et à l'atelier 700 en particulier.

De Bizerte, Claude Mazière, témoigne lui aussi sa reconnaissance et entretient de bonnes fêtes de fin d'année. « Je suis toujours armurier, dit-il, et le réglage des armes me plaît beaucoup ; je préférerais

cependant, régler à Neuvic une machine à passer la trépointe ou à monter. Je reçois avec un plaisir sans cesse accru le Bulletin qui me fait vivre la vie de l'usine et vous prie de croire, etc... »

De Rennes, Mouy, en traitement à l'hôpital consécutivement à l'accident dont nous avons parlé en son temps, nous informe que, malgré les soins dont il est l'objet, il ne constate pas d'amélioration.

D'après sa dernière visite médicale, il espère être admis au Val de Grâce en vue de soins appropriés et efficaces.

De Bougie (Algérie), Bourbon manifeste sa joie au reçu de la lettre et du mandat, et se réjouit des victoires de l'U. S. N.

Il souhaite beaucoup de courage et de volonté à ses camarades des différentes sections de sport afin qu'ils terminent brillamment les championnats.

Il se félicite d'avoir passé un bon Noël avec son copain Laclotte et compte sur une permission dans le premier semestre de 1952.

De Cazaux, René Lassaigne remercie vivement M. Levasseur d'avoir bien voulu l'employer pendant sa permission de détente, ce qui lui a permis d'emporter, dit-il, une coquette somme destinée à adoucir sa vie de caserne.

Il a été victime d'un accident et a dû de ce fait aller passer à la radio à Bordeaux. Il pense toutefois que ce ne sera pas grave. C'est ce que nous souhaitons de tout cœur.

Il s'intéresse à la marche du travail et a les yeux tournés vers le jour, lointain hélas ! où il pourra le reprendre.

D'Oudja (Maroc), Pierre Garraud demande qu'on l'excuse d'avoir tant attendu à donner de ses nouvelles.

Il nous prie de transmettre un bonjour amical à MM. Labrue, Mazze, Joseph Fonmarly et tout le personnel du 405. Il a été très heureux de retrouver son camarade d'atelier Jacques Gueydon. Il accomplit en ce moment un stage de police militaire.

Enfin de Saïgon, Maurice Baugier nous fait savoir qu'il est en parfaite santé, malgré le dur climat d'Indochine.

Encore cinq mois, ajoute-t-il, et ce sera le retour vers la France. Il a éprouvé un grand plaisir en découvrant quelques-unes de nos succursales et se propose d'aller les visiter.

A lui également, notre bulletin porte la joie et le reflet de la vie de l'usine.

Il se rappelle au bon souvenir de ses chefs et de ses camarades.

Nous souhaitons à ces jeunes soldats une bonne santé et un séjour agréable sous les Drapeaux pour le temps qu'il leur reste à faire.

NECROLOGIE

Le mardi 1^{er} janvier, ont eu lieu parmi une grande affluence les obsèques de M. Louis Eclancher, âgé de 58 ans, père de dix enfants tous vivants, noyé accidentellement.

Une de ses filles, Paulette, travailla à l'atelier de couture 454.

Le 2 à Neuvic, celle de Mme Elise Valentin, âgée de 69 ans femme de l'ancien maire si avantageusement connu dans la région.

De son côté, elle jouissait de l'estime générale et ne comptait que des sympathies. Aussi ce fut un long cortège qui tint à rendre un dernier hommage à sa mémoire en l'accompagnant au cimetière.

Et le 7, celles de M. Louis Roumagère, âgé de 78 ans, père du jeune peintre qui effectuait de nombreux travaux à l'usine.

Vieille figure neuvicoise, aimé de tous, il ne laisse que des regrets dans la localité ! On en trouva la preuve dans l'affluence des habitants de Neuvic et des environs qui lui adressèrent un ultime adieu autour de sa tombe.

Que toutes ces familles soient assurées de nos vives condoléances

BAL de la SAINT-SYLVESTRE

Le bal traditionnel de la Saint-Sylvestre connu cette année un succès jamais égalé. Contrairement à certains esprits chagrins qui en raison du mauvais temps et du jour (lundì), ne prévoyaient qu'un public peu nombreux, il y eut une telle affluence que la salle de la cantine pourtant grande fut beaucoup trop

de ces multicolores rubans de papier...

Puis ce furent les dernières secondes de 1951, les douze coups fatidiques de la naissance de 1952. Que de vœux furent échangés !

Et la danse reprit dans une atmosphère de plus en plus gaie aux premières heures, combien trop brèves,



petite. Cependant, les couples essayèrent malgré l'enthousiasme, d'utiliser au maximum l'espace réservé à la danse dans un décor merveilleux.

L'ambiance fut joyeuse et familiale. Le célèbre Orchestre Lebeau, par des rythmes entraînants et mélodieux, donna satisfaction aux plus exigeants tandis que la buvette des mieux achalandées n'eût pas un moment de répit.

Peu avant minuit, les serpents firent leur apparition et tels des lasso ceinturaient les couples qui s'amusaient fort dans la faible étreinte

de la nouvelle année ! Personne ne se souciait de l'heure tardive ou plutôt matinale. Qu'importait la fatigue ! Le sommeil si tenace habituellement n'était même pas venu avec ses tentacules invulnérables.

Mais, les moments les plus délicieux comme toute chose, ont une fin, et danseurs et danseuses se quittèrent à regret pour aller prendre quelques instants de repos pendant que le chant des coqs se perdait dans la nuit et que le bal de la Saint-Sylvestre entraînait dans l'histoire.

Du nouveau au 401

(Suite de la page 1.)

Chaque emporte-pièce, pointure 5, par exemple, qui sera à la place du 8, ou qui aura rejoint par inadvertance une série autre que la sienne, vous obligera à de longues recherches et à une perte de mauvaise humeur ; faisant le tour de vous-mêmes, il ne vous restera qu'à vous adresser un blâme.

Et les exemples sont si nombreux qu'il serait inutile et fastidieux d'en énumérer d'autres.



Nous ne verrons plus la passerelle

Il ne s'agit pas d'améliorer sans cesse les locaux, les machines et l'organisation. Il est indispensable que chacun d'entre nous comprenne son travail et ne laisse pas perdre le bénéfice d'utiles réalisations par quelques minutes de négligence.

Votre atelier 401 est beau et bien disposé. Ayez à cœur de l'y maintenir par satisfaction personnelle, par dignité et surtout pour en sortir un travail toujours meilleur profitable à tous.

COURS DE SECOURISME

Des cours seront donnés aux hommes ou femmes qui désirent les suivre, tout à fait gratuitement.

Ils auront lieu soit à l'usine de 12 h. à 13 h. ou de 18 h. à 19 h. selon vos désirs et vos possibilités, et seront donnés par l'Assistante Sociale.

Ils auront également lieu le soir après le repas, au dispensaire de Neuvic pour ceux qui le préféreront. Ceux-ci seront donnés par l'Assistante Sociale de la Santé.

Ces cours commenceront vers le 15 janvier et seront donnés en une dizaine de réunions. Ils seront sanctionnés par un examen de la Croix-Rouge donnant droit au diplôme simple de secourisme.

Les inscriptions pour ces cours seront prises le jeudi 17 janvier de 9 h. 30 à 13 h. par l'Assistante Sociale, et le jeudi après-midi 24 janvier par M^{me} DOCHE, Bureau du Personnel.

L'Assistante Sociale, S. BROUSBOULOUX-VIGNY.

Quelques conseils de jardinage

Votre petit potager familial ne doit jamais rester inoccupé pour en obtenir constamment des produits.

Il est bon cependant de faire remarquer que, lorsqu'on sème des petits pois, il faut garder du terrain vierge sur la parcelle et réserver au moment où les premiers pois forment, de sorte que lorsque l'on récoltera les premiers, les seconds seront à maturité quinze jours plus tard, ainsi de suite pour les troisièmes, de manière à pouvoir manger des pois fins tout l'été.

Le long des allées on sèmera oseille, persil, cerfeuil, etc., etc...

Si les réserves de fumier ne suffisent pas, un tombereau de fumier supplémentaire sera nécessaire.

Il faudra le répandre sur toute la partie potagère de préférence. Les pommes de terre en ont moins besoin. La parcelle qui servira cette année aux salades et légumes doit être alternée avec les pommes de terre qui, la seconde année ne recevront pas ou peu d'engrais.

Dans un petit coin, mettre des topinambours ; cela utilisera un endroit sombre.

Tout au fond du jardin, cacher la barrière d'engrais par une plantation de grands et petits soleils. Multiple est l'utilité de cette plante : elle cachera d'abord ce coin utile mais pas beau ; les fleurs du petit soleil nous serviront pour confectionner quelques gentils bouquets ; puis les grandes du grand soleil sont aimées de nos bébés, et surtout des oiseaux et des poules qui en font leurs délices.

A la fin de l'été, les longues tiges forment un excellent combustible à moins que l'on ne préfère les employer comme tuteurs pour les haricots, les pois de senteur, le long de la maison ou de la haie.

En conservant toutes les feuilles à mesure qu'elles tombent, on les fait brûler à la fin de l'été ; c'est un excellent engrais très riche en potasse !

Enfin, la plantation du soleil ou tournesol, est exclusivement saine, et absorbe les miasmes délétères ; elle est donc absolument indiquée à la place où nous la recommandons.

Arbres fruitiers

La taille n'est encore effectuée que sur les arbres à fruits à pépins lorsqu'il ne gèle pas. Ne touchez pas aux pèchers, aux groseillers, aux framboisiers.

Le Jardinier de service.

ACCIDENTS de la ROUTE

Sur 1.000 accidents de 1948, il a été relevé :

- 146 chutes de personnes ;
- 255 collisions ;
- 508 accidents de bicyclette ;
- 12 accidents de motocyclette ;
- 18 accidents d'automobile ;
- 4 accidents de transports en commun ;
- 1 accident de chemin de fer ;
- 56 cas divers.

Les accidents de bicyclette tiennent de loin la tête, puisqu'ils représentent plus de la moitié des accidents de trajet.

Les accidents de trajet sont, pour la plupart, dus à l'imprudence de la victime ou d'un tiers. L'imprudence est elle-même souvent la conséquence de l'ignorance des règles de sécurité et, en particulier du code de la route.

Il est tout de même surprenant, de constater que les cyclistes, qui sont les plus nombreux occupants de la chaussée, puissent y évoluer à leur guise sans être tenus de connaître les règles de la circulation. En effet, le permis de conduire ne leur est pas demandé, et il est certain que bien des cyclistes n'ont jamais lu le code de la route et n'en connaissent que bien vaguement la teneur. Que sert à l'automobiliste de savoir son code si un cycliste le bafoue en doublant à droite ou en traversant la rue sans avertissement ?

Il est donc indispensable d'éduquer le cycliste et de lui apprendre les règles de la circulation... Il ne doit pas oublier qu'il n'est généralement pas assuré contre le risque des accidents qu'il occasionne à des tiers et qu'il peut en résulter des conséquences pécuniaires sérieuses pour lui...

Cyclistes qui roulez de front, ou non munis de feu rouge arrière la nuit, vous êtes un grave danger pour la circulation dont vous pouvez être les premières victimes.

La gendarmerie nous informe à ce sujet, que vous devez disposer dans votre sacoche ou dans vos poches d'une ampoule de rechange, justifiant vos intentions de maintenir en bon état votre feu rouge qui, pendant que vous roulez peut, pour diverses raisons indépendantes de votre volonté, cesser de fonctionner.

Vous devez aussi être munis d'une surface réfléchissante rouge qui joue un rôle très important et supplée les défaillances éventuelles du feu rouge lorsqu'une automobile vous dépasse.

LA MARCHÉ ARRIÈRE EST DANS LE COFFRE...

C'est du moins ce qu'affirme un vieux chauffeur à son camarade qui, depuis plus de vingt ans, sillonne les routes de France sur des véhicules de différentes marques avec une maîtrise digne d'éloges. Mais, il est souvent de petites choses qui tiennent en haleine alors qu'on a pénétré les mystères d'autres bien plus importants.

Qu'y avait-il de plus facile que de faire tenir un œuf debout à la manière de Colomb ?

Passons, et voici les faits : Un matin D. dit à P. : « prends ma voiture et va à la gare chercher quelques colis attendus avec impatience ».

P. obtempéra sur-le-champ et fila rapidement quoique n'ayant jamais conduit semblable engin. Sa longue expérience n'était-elle pas la meilleure garantie pour découvrir ce qu'il ignorait et dont il ne s'était pas préoccupé ?

La gare de marchandises est atteinte. La voiture vient de s'arrêter docilement face aux quais ; les colis sont chargés, le moteur ronfle, mais la marche arrière, indispensable pour reprendre la route n'obéit pas ; au contraire, notre chauffeur assiste stupéfait à une légère poussée vers l'avant. Il fait plusieurs tentatives sur diverses manettes mais rencontre toujours la même réticence. Il s'avoue vaincu, tandis que G, de quelques cinquante mètres, crie à tous les échos : « la marche arrière est dans le coffre... »

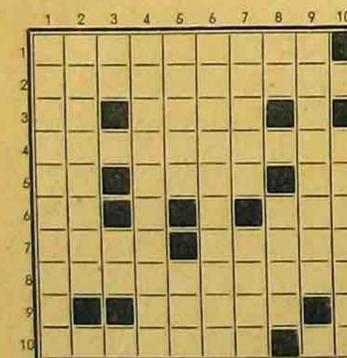
P. remet au point mort, les employés de la gare poussent sa voiture vers l'arrière, et il repart confus comme un renard qu'une poule aurait pris, se disant :

une autre fois, je me renseignerais...

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Il était trop tard pour que son hôtesse involontaire lui enseignât la sagesse. — 2. Essuya un refus. — 3. L'avoir montre qu'on a eu une chance. — 4. Ce qui fit maint vieillard. — 5. Il semble qu'il ait toujours été de belle taille. — 6. N'a pas fini de faire couler encre et salive. — Un de ses enfants en fut le vieillard. — Ainsi commence et finit un fleuve. — 6. A quoi s'expose parfois le Président de la République. — Malgré son prénom, faisait partie d'un groupe de cinq plutôt que d'un groupe de douze. — 7. Ploum-Ploum tralala par exemple. — On y file un bon coton. — 8. Sa particularité fait parfois cliquer de l'œil d'un air entendu. — 9. Suivi d'un petit mot, n'est évidemment pas le contraire de celui-ci. — 10. Certaines l'aiment ainsi. — Note.



VERTICALEMENT

1. Même un bon nageur peut s'y noyer. — 2. On ne peut dire qu'il manquait d'entrailles. — 3. Notes. — Initiales d'une reine. — 4. Impossibles sans leur homonymie ou le mari de celle-ci. — 5. La chute d'un ministère en dépend souvent. — Salaire d'un maître de musique un peu grivois. — 6. Certaine guerre n'est pas faite pour le calmer. — 7. Conduirais. — Certain était douanier. — 8. Initiale et finale d'un qui fut précipité du haut des remparts de Troie. — Est né d'une tapageuse descente. — 9. C'est parfois suivre un conseil voltairien. — 10. Donnent de la voix.

Solution du numéro précédent

HORIZONTALEMENT

1. Partenaire. — 2. Lueur. — Drus. — 3. Aglaé. — Mab. — 4. Quintaines. — 5. Urètres. — Sa. — 6. Fe. — Sacs. — 7. Prémicés. — 8. Tira. — Ebène. — 9. — Eternel. — Ce. — 10. Secrètes.

VERTICALEMENT

1. Plaquettes. — 2. Augure. — It. — 3. Relie. — Prés. — 4. Tuant. — Barr. — 5. — Erctrie. — 6. Ae. — Meer. — 7. Admissible. — 8. Iran. — Ace. — 9. Rubescence. — 10. Es — Saccées.

D'UNE ANNÉE A L'AUTRE

(Suite de la page 1.)

Henri Lebeau, évolueront allègrement sur le parquet paraffiné... vous en trouverez la relation par ailleurs.

Et le premier jour de 1952. Le quartier de l'Usine s'éveille parmi les sons agréables de l'Harmonie qui prélude à 1952 par de fines notes jusque sous les fenêtres de notre Directeur surpris et touché en même temps de ce geste délicat.

La pluie fine est toujours là assombrissant le ciel. Cependant, vers onze heures, une éclaircie accompagnée de quelques pâles rayons dont le soleil nous a dotés avec parcimonie,

tableau de 1951, il demanda de redoubler d'ardeur, de volonté, de courage pour maintenir les résultats acquis et même de les dépasser. Il émit le désir de nous associer pour envoyer à M. et Mme Edouard un télégramme de souhaits ce qui fut fait sur-le-champ et les verres se levant à la santé de tous et à la prospérité de l'Entreprise, le groupe se déplaça pour aller poser devant l'objectif que daigna favoriser la clarté solaire qui semblait persister pour nous être agréable en cette circonstance.

Et l'on se sépara, satisfaits de l'année écoulée, mais avides de-

Agréable fin d'année

Joyeux Noël, Joyeux jour de l'An, telles sont les expressions qui marquent la fin de l'année.

Après de si nombreux jours d'un travail fécond, après avoir surmonté avec courage les difficultés multiples qui ont pu surgir, après les soucis et les peines venues parfois troubler la vie familiale de certains d'entre nous, il nous fut cependant agréable de constater en cette soirée du 27 décembre une atmosphère de joie parmi tout le personnel de l'Entreprise.

Joie bien légitime de s'être acquitté consciencieusement de sa tâche !

Joie de bénéficier de quelques jours de détente et de se retrouver en famille !

Après le nettoyage des machines et des ateliers, après les vœux qui nous furent adressés par la Direction, chefs et ouvriers se retrouvaient ensemble devant des tables copieusement garnies et levaient leurs verres à la prospérité de l'Entreprise en formulant des vœux pour que 1952 soit pleine de réalisations pour le bien de tous.

C'est dans une ambiance parfaite que la sortie s'effectua avec la distribution du bulletin de fin d'année, et la joie du début se prolongea jusque dans les cars ; celui qui assure le parcours de Saint-Astier en est un éclatant témoignage.

Dès son arrivée devant l'usine les usagers se précipitent et prennent leurs places tandis qu'à la suite d'une louable initiative en faveur du chauffeur Robert Buschel, celui-ci est prié d'aller s'entretenir avec le portier pour être tenu à l'écart de ce qui va être fait à son intention.

Pendant ces quelques minutes une quête a lieu et le montant lui est remis en gage d'amitié et de reconnaissance pour ses loyaux services. Très ému par ce geste de solidarité inattendu, il prie le responsable du car de remercier vivement et de présenter ses bons vœux à tous les voyageurs ce qui est fait en termes pleins d'humour.

Le signal est enfin donné et le car s'enfonce dans la nuit sous une pluie battante mais, malgré cela, au milieu des rires et des chants, car notre bon ami Guglielmini « premier prix du Conservatoire de Milan » à la voix puissante, donne le départ des répertoires qui se succèdent sur tout le parcours.

Le voyage fut court, la halte de Lavaure oubliée, (volontairement peut-être). A Saint-Astier, échanges de vœux suivis de quelques accolades et l'on se quitta non sans se donner rendez-vous pour le mercredi 2 janvier jour de reprise en emportant un bon souvenir de ces heures agréables.

Souhaitons que l'année qui commence connaisse la même ambiance et la même camaraderie.

Sachons nous unir dans nos peines comme nous l'avons fait dans nos plaisirs.

Cet esprit de solidarité peut seul nous permettre de connaître l'idéal qui nous anime : assurer au mieux notre bien-être et celui de nos familles.

Le responsable du car.

REMERCIEMENTS

A la suite de la visite de notre usine par le « Centre de la Jeunesse S. N. C. F. » de Périgueux, il nous est agréable de publier la lettre que nous a adressée le Chef de ce Centre.

Monsieur le Directeur, Je tiens à vous exprimer mes remerciements pour l'accueil que vos services ont réservé aux enfants et aux moniteurs du Centre lors de la visite de vos usines.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en mes salutations respectueuses.

Le Moniteur, Chef du Centre.

ADIEU NOËL !

Oh beau Noël ! Joyeux Noël, comme nous l'aimons !!!

Le soleil était aussi radieux que nous-mêmes quand nous descendîmes de l'autocar, pour pénétrer dans un bâtiment tout neuf où une grande salle accueillante semblait avoir été conçue pour nous. (Certains camarades bien informés, disent que c'est le nouveau réfectoire).

Tout à coup vinrent s'aligner comme par enchantement, des bols tout fumant d'un exquis cacao, des brioches fondantes et de juteuses mandarines. Ah ! que c'était bon. Le calme régna dans la salle. Nous dégustions de bon appétit.

Le goûter terminé, les chants partirent de toutes les gorges déployées, en des chœurs fré-



La jeune Josette Rambaud présente son compliment

Nos enfants ont l'air réjoui devant l'objectif !



Nous y étions conviés pour le traditionnel goûter de Noël qui clôtura la fête.

Nous primes place autour de sept grandes tables bien alignées et nous commençons à être assez bruyants. En face de nous une huitième table était occupée par les jolies demoiselles qui nous ont aidés, discrètement, à chanter et à nous costumer.

Le silence fut observé et la plus gracieuse de nos camarades vint offrir au nom de la Direction de jolis paquets enrubanés, aux dames organisatrices de notre fête de Noël. Laissons-lui la parole :

« M^{lle} Levasseur, » M^{lle} Manouvriez, » Nous regrettons que M^{lle} Dubos ne soit pas parmi nous aujourd'hui, mais cependant, nous tenons à vous dire toute notre gratitude, et à vous remercier de tout notre cœur de ce que vous avez bien voulu faire pour nous à l'occasion de Noël.

» Nous remercions également les jeunes filles qui vous ont aidées, et veuillez, en témoignage de notre reconnaissance, accepter ce modeste présent ».

liques ; puis vint le tour des solistes qui furent longuement applaudis. Nous ne doutons pas que dans l'avenir l'un de nos camarades doué d'une très jolie voix ne soit ténor à l'Opéra.

Il fallut enfin se séparer, quitter cette jolie salle aux plantes vertes qui tombent en guirlandes le long des murs. Elle fut témoin de nos chants, de nos rires et de notre bruyante gaieté.



Après l'effort... le réconfort !

Le bel autocar rouvrit sa porte. En un clin d'œil il fut complet. Et... en avant pour retrouver notre home.

Oh ! beau Noël, Adieu Noël. Comme nous l'avons aimé !

Nous : les 65 exécutants de la fête de l'Arbre de Noël.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

LES PRESTATIONS EN ESPÈCES

A. — BÉNÉFICIAIRES

Seul l'assuré social obligatoire peut bénéficier des prestations en espèces de l'assurance-maladie puisqu'elles sont destinées à compenser en partie le salaire perdu du fait de l'arrêt du travail.

B. — CONDITIONS D'ATTRIBUTION

1° CONDITIONS ADMINISTRATIVES. Ce sont les mêmes que pour l'attribution des prestations en nature. Cependant une personne qui devient assurée après avoir perçu des prestations à titre de conjoint pour une maladie déterminée, ne peut bénéficier des indemnités journalières pour cette même maladie.

2° CONDITIONS MÉDICALES. Les indemnités journalières sont dues, lorsque l'assuré est dans l'incapacité physique, constatée par le médecin, de continuer ou de reprendre le travail.

3° CUMUL.

a) En cas de chômage. Les indemnités journalières ne peuvent pas se cumuler avec les allocations de chômage. Ces dernières sont supprimées pendant la période d'incapacité de travail.

b) Assuré recevant tout ou partie de son salaire. Les indemnités journalières sont dues lorsque l'assuré reçoit de son employeur tout ou partie de son salaire, ou des avantages en nature, pendant la durée de sa maladie.

Dans ce cas, l'employeur peut demander à la caisse de lui régler les indemnités dues à l'assuré, ou

retenir sur le salaire versé ultérieurement une somme égale aux indemnités journalières, ou poursuivre, auprès de l'assuré, le recouvrement de cette somme.

Lorsque l'employeur et l'assuré se sont mis d'accord pour le maintien des avantages en nature, ils en informent la Caisse et demandent le versement à l'employeur de la fraction des indemnités correspondant à ces avantages.

c) Maladie survenant en période de congés payés.

Les indemnités journalières sont dues, et le congé est interrompu. Il ne reprend que le lendemain du dernier jour de maladie, et se prolonge de la durée de celle-ci.

d) Maladie survenant au cours d'une période d'accident du travail.

Les indemnités journalières de l'assurance-maladie ne sont servies qu'à partir du jour de la consolidation de la blessure résultant de l'accident.

(A suivre).

NAISSANCE

Au moment de mettre sous presse nous apprenons avec plaisir la naissance de Catherine, fille de M. Walter, chef du Service 600, et de Madame.

Nos meilleurs vœux de bonne santé au bébé et nos vives félicitations aux heureux parents.

(1) Voir « Bulletin », n° 86.



Les Cadres et Agents de maîtrise réunis au matin du 1^{er} Janvier

nous fait croire que le beau temps revient. Ce fut, hélas, de courte durée. Elle nous permit, malgré tout, de nous rendre à un traditionnel échange de vœux entre la Direction, cadres, maîtrise et employés.

Cette réunion eut lieu dans le nouveau réfectoire de la Cité de Planèze.

M. Levasseur remercia d'abord tous ceux qui étaient là, de leur dévouement et de leur esprit d'entreprise qui avaient permis de mener à bien la lourde tâche commune, et après avoir brossé à grands traits le

jà de pénétrer dans les dédales mystérieux que peut dresser 1952.

Faisons tout notre devoir et nous pourrions être confiants.



On trinque avant de se séparer

Les Cours Professionnels

Impressions d'élèves

Si l'on considère le nombre des élèves dans les trois divisions, on pourrait déjà éprouver pas mal de satisfaction car le chiffre est éloquent et prouve que la jeunesse est avide de s'instruire, de se perfectionner, pour plus tard, être en mesure de gagner habilement sa vie et celle de son foyer.

Donc, nous constatons qu'il y a beaucoup d'appelés ; y aura-t-il beaucoup d'élus ?

Une autre remarque non moins agréable est que dans l'ensemble et particulièrement en première année, un noyau sensiblement supérieur aux années passées, semble vouloir se mettre en relief.

Si l'expression reflète souvent la nature de l'individu, voici prises au hasard quelques impressions d'élèves relevées dans leurs cahiers d'instruction générale après une rédaction où il leur était demandé de développer ce qu'ils pensaient des cours et quelle serait leur attitude pendant toute leur durée.

Nous les soumettons à vos méditations :

Lucette Ponthier : « Pour moi, mon jour préféré, c'est le samedi où je vais aux cours ».

Marie-Thérèse Ponthier : « Ces cours me plaisent beaucoup et j'aime les suivre soit par leçons copiées, soit par leçons pratiquées ».

Ginette Rebière : « Nous les jeunes, il nous faut toujours bien travailler et suivre les conseils de nos instructeurs qui sont heureux lorsque nous progressons ».

André Guillon : « Grâce à ma volonté, je me trouve en 2^e année, et je m'efforcerai de mieux faire à l'avenir ».

Ginette Chamineau : « Le C. A. P. est indispensable ; aussi je ferai preuve d'assiduité et de persévérance pour l'obtenir ».

Annette Beauclair : « Aussi, j'entends me comporter en élève assidue et appliquée pour satisfaire mes instructeurs et obtenir mon C. A. P. ».

Mazime Lavignac : « Je suis content d'avoir pu suivre les cours ; je veux m'appliquer dans mon travail et être studieux pour obtenir de bonnes notes ».

Michel Dumas : « Je veux toujours être un bon élève et ne jamais « manquer » ».

Alexis Feysant : « J'espère mieux faire que l'an passé, surtout en orthographe ».

Claude Dumas : « Ces cours sont très intéressants et très instructifs ».

Ginette Guillaumard : « Je promets de bien travailler pour passer en 3^e et réussir au C. A. P. ».

Que de bonnes résolutions parmi tant d'autres ! Sont-elles accompagnées de la volonté et du cran nécessaires qui conduiraient leurs aînés de l'an dernier au succès ?

Les examens deviennent de plus en plus difficiles et les examinateurs de plus en plus sévères.

Il y aura beaucoup d'élus si les élèves savent être de plus en plus durs pour eux-mêmes.

S P O R T S

Cross-Country

A PÉRIGUEUX

Dimanche 6 janvier : Championnats départementaux de Cross-Country.

En présence de MM. Perrou, Président de l'U. S. P., Granger, Président du Comité de la Dordogne, des dirigeants de Bergerac et des entraîneurs Leygue, Andran, Decoly et Mauduit, eurent lieu par un temps froid et brumeux, les championnats départementaux.

Une fois de plus nous constatons le peu d'empressement du Club de la Dordogne à déléguer des athlètes pour ces compétitions.

Les luttes furent sévères en cadets et seniors malgré le terrain lourd. Nous ne parlerons pas de la course des juniors qui n'offrit pas d'intérêt, et, en passant, disons qu'il est regrettable pour le sport que deux villes comme Périgueux et Bergerac n'aient pu fournir un athlète junior capable de faire 6 kilomètres.

En cadets, la lutte fut âpre dès le départ, chacun essayant de prendre la bonne place pour le passage longeant l'Isle. Pendant 2 kilomètres, les coureurs restèrent groupés. Peu à peu les Périgourdiens poussèrent quelques jointes qui disloquèrent le peloton. Au troisième kilomètre nous voyons cinq concurrents en tête dont Faure Philippe, de Neuvic ; malheureusement peu après il sera défaillant.

Sur la piste du stade, la lutte est de plus en plus serrée et Moussel (U. S. P.) triomphe de Boury (Bergerac) dans un beau sprint.

— : —

Classement général

1^{er} Moussel, U. S. P. ; 2^e Boury, Bergerac ; 3^e Chastanet, U. S. P. ; 4^e Lavignac, Neuvic ; 5^e Faure Philippe, Neuvic ; 6^e Prioussel, Neuvic ; 10^e Faure Pierre, Neuvic.

FOOTBALL

Le 30 décembre, l'U. S. N. devait se déplacer à Saint-Pardoux pour y rencontrer l'équipe locale en championnat.

Ce match semblait à la portée de notre onze qui avait gagné la première manche à Neuvic par 3 à 0 et était bien mieux classé que son adversaire.

A la mi-temps, Neuvic était mené par 1 à 0, but acquis sur pénalty. Dans la seconde figure, Saint-Pardoux domine nettement, et, dans le dernier quart d'heure marque 4 fois portant le score final à 5 à 0. Quelques occasions furent manquées de notre côté, mais à aucun moment, Neuvic ne donna l'impression de pouvoir gagner ce match.

Cette défaite nous fait perdre la 2^e place et tout espoir d'enlever ce championnat. Félicitons cependant les jeunes pour leur bonne volonté et en particulier Courty qui fit une excellente partie.

A SAINT-ASTIER

Dimanche 6 janvier : Championnat 1^{re} Division, Neuvic doit s'incliner devant Saint-Astier par 3 à 1.

C'est sur un terrain malheureusement trop gras que s'est déroulé ce match de championnat.

Neuvic présente une équipe incomplète qui, cependant conserve la direction du jeu et domine même Saint-Astier. A deux reprises le but est manqué de justesse et ce sont au contraire les locaux qui, par deux fois avant la mi-temps, obligent Dutheil à ramasser la balle dans ses filets.

A la reprise, Neuvic joue plus souvent dans les limites admissibles sans pouvoir concrétiser. Parade, blessé dans un choc quitte le terrain et Neuvic joue à dix. Sur action personnelle Chastanet marque, réduisant ainsi le score. La fin s'effleure sur la victoire des locaux par 3 à 1.

RUGBY

Neuvic joue contre le vent et domine territorialement grâce à sa ligne d'avants sensiblement supérieure. Les deux équipes s'observent, touches et mêlées se succèdent. Quelques timides attaques sont amorcées de part et d'autre et le repos arrive sur un score nul.

Le deuxième time voit Le Passage partir franchement à l'attaque et par deux fois franchir la ligne blanche de Neuvic ; sur mauvais dégagement d'un Neuvicois un Agenais tape un superbe drop.



Départ en touche d'un 3^e ligne agenais stoppé par Deguilhem

Dimanche 30 décembre : En match amical, Neuvic bat Montpon par 9 à 0 (3 essais).

Malgré le mauvais temps un bon nombre de mordu du rugby avait pris place autour du terrain quand les deux équipes se présentèrent.

Quoique amputées chacune de quelques éléments, la partie fut animée de beaux mouvements et l'offen-

En championnat du P.A. sur son terrain
NEUVIC est battu par Le Passage-d'Agen

A Neuvic, Deguilhem et Mondary émergent.

La défense mal organisée de nos trois-quarts permet au centre adverse n° 13 de percer dangereusement à plusieurs reprises.

Jouant avec méthode le championnat, Le Passage a su s'adapter à toutes les circonstances et remporte ainsi une victoire certes méritée ; mais le score de 11 à 0 est un peu trop sévère pour Neuvic.

L'arbitrage de M. Pecastaing fut bon.

BASKETT

A NEUVIC

Dimanche 6 janvier : Monestier - Saussignac bat Neuvic par 56 à 33.

Neuvic se trouvait devant une formation plus complète et plus entraînée.

Dans la première mi-temps, le score était sensiblement égal ; dans la deuxième, Monestier attaqua avec un jeu beaucoup plus rapide et plus précis, et Neuvic fut dans l'obligation de jouer la défense.

En définitive partie très intéressante avec une équipe de fair-play. Bon arbitrage.

En réserve, Neuvic bat Monestier par 30 à 9.

La Gaule Neuvicoise

« La Gaule Neuvicoise » informe ses adhérents que la réunion générale annuelle de la Société aura lieu à la Mairie de Neuvic, le samedi 12 janvier 1952 à 20 h. 30.

Ordre du jour : Compte rendu moral et financier de l'année ; renouvellement du bureau ; achat d'alevins ; concours de pêche.

Le présent avis tiendra lieu de convocation.

Nous rappelons aux membres de la Société qu'ils peuvent, dès à présent, retirer leur carte de pêche pour l'année en cours, afin d'être en règle.

Ces cartes sont déposées chez M. Issartier, coiffeur à Neuvic et chez M. Dumas Paul à Planèze.

Cotisation statutaire : 100 fr. Taxe piscicole : 100 fr. Timbre réciprocity (obligatoire) : 20 fr. Supplément pour lancer : 250 fr.

LES MILLE ET UN CHATEAUX DU PÉRIGORD

(Suite.)

A une demi-lieue au nord de Carlux, la Lauvie est une antique gentilhommière qui était, au XVIII^e, aux d'Anglars. Aillac fut une châtellenie dont dépendaient six paroisses ; dans la suite, elle fut réunie à Montfort. De la forteresse que prirent les Anglais en 1355, il reste une tour ronde encapuchonnée de lierre, ruines que

la ligne de chemin de fer a cisailées. Elle était tenue, au XVIII^e par la famille de Noailles.

A un quart de lieue en aval de Rouffillac, que construisit M. Laffilée, le Gard est une demeure moderne dans le style du Petit Trianon. Près de Calviac est le petit castel moderne de Monteil. Au nord d'Aillac, Braulem est une charmante gentilhommière accostée d'une

tour carrée.

Inscrit dans une boucle de la Dordogne, Carsac possède plusieurs gentilhommières. Voici, au Levant, la Tache, ancien repaire noble, dans le goût du XVIII^e, fait d'un corps de logis flanqué de deux pavillons. Voici, au Midi, Saint-Rome, ancien repaire noble, devenu un hospice. Voici enfin, près du bourg, la Gazaille, qui voile

dans un parc charmant son corps de logis du XVIII^e avec une aile en retour d'équerre ; à côté, se dresse un corps de logis du début du XVIII^e, casqué de pierre, accosté d'une tourelle et vêtu de lierre. Il fut, autrefois, à la famille de Bars de La Gazaille de Saint-Rome. Quant au bourg lui-même, il a conservé, près de son église, un manoir sis au pied du coiteau. Encore que très réparé — il était en ruines au siècle dernier, — il a belle mine avec ses fenêtres à meneaux cruciformes, ses toitures pittoresques et son échauguette.

Ancré comme une caravelle de pierre sur le roc, Montfort surveille un cingle de la Dordogne qu'il surplombe. Audacieuse situation : de tous côtés, le vertige défend le nid d'aigles. Tel un « burg » du Rhin, il épiait la route qui poudroie et ce chemin qui chemine : la rivière. De loin, on aperçoit, se découpant sur le bleu du ciel, son profil altier. Des restaurations maladroitement n'ont pas réussi à le défigurer : si le corps de logis a perdu son allure moyenâgeuse, le gros donjon carré du XV^e lance vers le ciel son toit bleu et ses lucarnes aiguës. Aussi bien la proie était tentante et, de siècle en siècle, Montfort a subi bien des assauts. Bien des fois ses merlons et ses poutres furent précipités dans la Dordogne. En 1214, l'évêque Guy de Carcassonne, l'assiége, et Bernard de Casnac, sire de Montfort, s'enfuit ; alors, Simon de Montfort, sous prétexte albi-

geois servant les secrets desseins du roi de France, rase le château. Il est vrai que l'ère royale tombait juste : Bernard de Casnac, sanguinaire, rancunier et terrible, rançonnait et pillait sans vergogne. De suite, Montfort fut relevé par le seigneur de Turenne à qui le roi l'avait donné, et Marguerite de Turenne y reçut une petite cour de chevaliers et de troubadours. En 1350, il est de nouveau abattu, mais Pons de Turenne le rebâtit. En 1481, de par le roi, il est rasé et jeté à la Dordogne à cause de quelque dol, commis par Pons de Turenne. De nouveau, inlassablement reconstruit, il est pris, au cours des guerres de Religion, par le chevalier de Vivans, puis par le duc de Mayenne. En 1606, Henri de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, ayant comploté contre lui, le roi fait encore raser Montfort. En 1667, le duc de Roquelaure le relève et le fait ériger en comté ; au XVIII^e, il est aux Noailles. Dans la suite, entièrement restauré, il fut habité par Galmot. Et, certes, il n'est pas de burg romantique plus impressionnant que Montfort se reflétant dans la Dordogne : au-dessus des massifs d'hyeuses sombres, le roc doré jaillit, casqué du château qui flamboie au couchant.

J. SECRET.

(A suivre.)

Lous de lesei de Lanmazi

(Suite.)

Sa fenno, qu'ei jalouse e de tout s'interesso,
Vou tout sabei, dit : « Queu present
L'as plo paiat d'uno caresso.
Te ses mountrat pus coumplasant
Envers que la nauto noublesso
Qu'envers iou que n'ai que feblesso ».
E Daguet, toujours risoulet,
De reipoudre : « Queu pincalet
Coto pas memo uno proumessio :
Ai dit au moussur simplamen
Qu'en grand plasei, tous lous dimens,
Vau dins Sent-Front auvi la messo ».
— « Meissounjié ! dit la fenno, ah ! tu siras damnat
Si lou vi desseu n'ei tournat
Au moussur que te l'a dounat.
Vas, disei, à Sent-Front ? diso doun à l'auberjo
Ante un beu à cu-sec, ante la net s'eiberjo
La fino flour dous Cussounats ».
La fenno en dire co, semblavo uno trajasso,
Ero cimalido que noun sai
Avio dousas rosas sur lous chais.
La net porto coussei, disen, qu'ei toujours vrai :
A la pico dou jour, lou valhent gardo-chasso
Parti per la fourés, s'en vai cheschâ la traço
Fâ lou ped d'un singlar ta grand coumo un varau,
Laiisso au liet se pansâ sa fenno que l'embrasso.
Estan l'un yeut lou passerou
Dou nid ante couat sa fumelo,
Parti per li pourtâ 'no bechado novoelo.

Taleu Daguet surtit, lou meitre dabourei
Lou meitre, que m'en dote, penso
Que la fenno tabe merito recoumpenso,
Lou meitre que n'ei pas de gêu
Gallhard, riebo au nid de l'auséu
En creire d'i troubâ l'auselo ;
La trobo à lavâ sa veisselo
Li fai dous coumplimens mai que mai aboundous,
Coumplimens que van à tous dous,
Que la fenno reçoile roujo coumo ceriso ;
De Daguet pau à pau, vanto la palhardiso,
A qui la fenno l'interrompt :
— Bajavo à la messo à Sent-Front —
« Ercusas, moussur, si vous cope,
Moun ome, diable lou galope,
A s'avanta ei toujours proump,
Vous a troumpat, qu'ei bien doumage,
N'en veses l'ounto sur moun front
Maugrat qu'un fase à dous queu tout pitit vouiage, —
Vouiage que sabes... n'en ses pouei l'ennemi... —
Dirias, moussur, qu'a pou de se perdre en chami :
Venguet lou prumie cop e, n'ei co pas l'usage,
Lou jour de notre maridage ;
Un segound cop, coumo s'en n'avio repentit :
Taleu reidrat, taleu surtit ;
Lou cop d'après perdet courage :
Entret tout juste e s'endurmit ;
Mas vous jure, moussur, que si vet n'autre viage
Lou secoudrai be tant qu'eiperaro la fi.

A. CHAMPARNAUD.

Le Directeur responsable : Ch. LEVASSEUR.
Le Rédacteur : A. LESPINASSE
IMP. PIERRE FALGUÉ - PÉRIGUEUX